

CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 20 AVRIL 2023

PROCÈS-VERBAL

Présents : PICARD Jean-Luc, RENOUD Bruno, MERLIN Béatrice, BURTIN Christian, DUBOIS Nathalie, MICHON Yves FAVIER Jean-Louis, PEULET Sylvie, THÊTE Patrice, DAUJAT Samuel, , HEUZÉ Guillaume, PUVILLAND Marie-Laure, HAMEL Philippe, , BOUILLOUX Didier, TISSOT Stéphanie

Excusés : HENRI Nadine (a donné pouvoir à Sylvie PEULET), ANDRÉ Nicolas, FLOUR Sylvie (a donné pouvoir à Marie-Laure PUVILLAND), JAILLET Aurélie (a donné pouvoir à Jean-Luc PICARD).

Secrétaire de séance : Sylvie PEULET

- Le conseil municipal approuve le compte-rendu de la précédente réunion.
- Finances
 - Vote des taux d'imposition
 - Le conseil décide de ne pas modifier les taux :
 - Taxe foncière bâtie : 26,02 %
 - Taxe foncière non bâtie : 40,99 %
 - Taxe d'habitation des résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale : 13,51 %
 - Le conseil est informé d'une notification DGF de 225 889 €.
 - Ajustement du budget. Une recette supplémentaire de 50 000 € est attendue. Le conseil décide de l'affecter en fonctionnement sur divers comptes d'entretien et sur le compte divers.
- Le conseil décide d'amortir sur un an la somme de 6 610 €, correspondant aux travaux du SIEA exécutés en 2022.
- Révision du PLU. En raison de quelques incertitudes concernant ce dossier, le conseil décide de prendre un temps de réflexion et de mettre en suspens la révision du PLU.
- Le conseil donne un avis favorable pour entrer au capital social d'INTERRA par l'achat de parts sociales pour un montant de 2 500 €.
- Deux projets de logements sociaux sur le terrain communal situé entre le pôle médical et la salle de musique sont présentés. Le conseil décide de retenir la proposition de Dynacité qui prévoit 9 logements. Des travaux de dévoiement des réseaux assainissement et eaux pluviales seront à prévoir. La sécurisation de la sortie sur la départementale sera à étudier également.
- Dans le cadre du schéma départemental de développement de la lecture publique, le conseil approuve le règlement intérieur de la bibliothèque et valide la convention entre la commune et la bibliothèque.
- Tous les membres de la commission de contrôle des listes électorales sont reconduits.

- **Compte-rendu des commissions**

- **Voirie**

- ✓ Programme voirie 2023. GBA doit transmettre un estimatif plus précis. Le marché a été attribué aux entreprises Roger MARTIN et SOCAFL. Peintures et panneaux : l'ouverture des plis a eu lieu semaine 17.

- ✓ Plusieurs devis ont été demandés pour la réfection de la croix de Bellevavre.

- ✓ Le balayage est effectué par l'entreprise SOTRAPP dans l'attente de la réparation de la balayeuse de GBA.

- ✓ Il a été constaté des défauts suite aux travaux de voirie à Laval. Des solutions sont à l'étude.

- ✓ Travaux route de Malafretaz : Des problèmes de signalisation du chantier ont été constatés. Réception du chantier le 28 avril.

- ✓ Un planning prévisionnel des travaux de la rue du stade est présenté.

- **Aménagement**

- ✓ Etat d'avancement du chantier des vestiaires : Le auvent est terminé. L'enrobé a été repris. Il reste des finitions à effectuer. L'adoucisseur a été installé.

- ✓ Le PC de la bibliothèque est obsolète. Prévoir son remplacement.

- ✓ Contrat IRELEM à revoir pour la maintenance de la vidéo et sono de la salle multimédia. La société AVRIL sera contactée.

- ✓ Quelques fuites sont à réparer sur le toit de l'église ainsi que sur le bâtiment des salles paroissiales.

- **Social, petite enfance**

- ✓ Un compte-rendu de la réunion du CCAS est présenté.

- Approbation du compte de gestion

- Vote du compte administratif

- Vote du budget primitif

- Convention EDF – CCAS de Foissiat

Les membres du CCAS approuvent les termes de la convention et autorisent le Président à la signer pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction pour une durée totale de 3 ans.

La convention s'inscrit dans une démarche commune de partenariat en matière de lutte contre la précarité énergétique

Son objet : définir et préciser les objectifs et conditions de partenariat entre EDF et le CCAS en matière de lutte contre la précarité énergétique

En parallèle, le CCAS s'engage à faire/mettre à disposition de l'information par exemple sur le chèque énergie

EDF peut également faire de l'information sur l'accompagnement Energie (ajustement tarifaire, gestes d'éco énergie, moyens de paiement ...)

- Colis 2023

Les colis sont préparés par M. LACHOUQUE. Le prix pourrait être éventuellement réévalué en raison des nombreuses augmentations des produits. Les produits dans les colis sont adaptés pour les personnes résidant en maison de retraite.

- Visite et sondage

Lors de chaque visite, les personnes sont interrogées sur leur préférence entre un colis et un repas. Un point sera fait en fin d'année pour prendre une décision pour l'année 2024.

✓ Formation HAPPY MOBIL de 2023

Le problème de différences de niveaux dans le groupe ressort toujours comme pour la précédente prestation. L'intervenante est toujours agréable et disponible pour chacun. Un support important et détaillé est mis à disposition des participants permettant de s'y référer plus tard en cas de question.

✓ Une formation tablette HAPPY TAB' 2 prévue en septembre 2023 (groupe de 8 personnes, 15 séances de 2 heures, les lundis après-midi du 18/9/23 au 8/1/24, pour les + de 55 ans ayant déjà l'habitude d'utiliser une tablette, pas pour les débutants). Une communication sera faite à la rentrée

➤ Patrimoine

✓ Le logement T3 au-dessus de la boucherie a été libéré en bon état. 3 candidats sont intéressés.

✓ Déchets : Une restructuration de la gestion des déchets est prévue par GBA. La commune est sollicitée pour recenser les difficultés de collecte.

➤ Energie

✓ Choix de l'entreprise pour les travaux d'éclairage à l'école, à la garderie et à la mairie : Les entreprises DELLIERE et DENIAU ont été mises en concurrence. Le conseil décide de retenir l'entreprise DENIAU pour un montant de 5 150 € TTC.

• Questions diverses

➤ Impôts locaux : les déclarations papier disparaîtront au profit des déclarations sur le site des impôts.

➤ Les travaux de la représentation parcellaire qui ont pour objet de produire un nouveau plan cadastral sont en voie d'achèvement. Chaque propriétaire foncier sera invité à consulter le nouveau plan et à formuler ses observations à compter du 28 mai 2023. Ils pourront prendre connaissance de la nouvelle représentation du plan cadastral en consultant le site www.rpcu.cadastre.gouv.fr. Un arrêté municipal devra être pris. Une information sera faite auprès des propriétaires.

➤ Le conseil est informé d'une ouverture de crédits de 300 000 € auprès de la Caisse d'Épargne.

➤ Le maire présente une demande d'installation d'une ostéopathe – Il lui sera proposé plusieurs locaux.


➤ Pôle médical – Libération du local occupé par la réflexologue plantaire – Une rencontre avec les professionnels de santé est envisagée.

➤ Compte-rendu du comité consultatif des pompiers- 2 nouvelles recrues : Jessica JACQUET (qui vient de St-Didier d'Aussiat) et Enzo SPINAZZE.

➤ Un compte rendu des AG laiterie ETREZ et AOP beurres et crèmes sont présentés.

➤ Le maire informe le conseil de sa visite à l'école de Condé pour remettre des archives à restaurer

La secrétaire,



Le Maire,

